

EGLISE DE LA HAUTE-VILLE



VUE DE LA « HAUTE-VILLE » D'APRES UNE ANCIENNE GRAVURE

HISTORIQUE

Ayant quitté la plaine et les abords de la cathédrale Notre-Dame de Nazareth soumis aux pillages et aux invasions diverses, les habitants de Vaison se réfugient dès le Moyen-Age (première partie du XIII^e s.) de l'autre côté de l'Ouvèze, sur la colline dominée par le château comtal et protégée par une enceinte et ses portes. La cathédrale reste cependant dans la plaine, mais on suppose que la chapelle castrale servait aux offices, à moins qu'une église paroissiale ne s'érigea sur le lieu de l'église actuelle.

Au XV^e s., le chapitre cathédral et la communauté de Vaison décident la construction dans la haute ville d'une église cathédrale. Un prix-fait est passé le 30 avril 1464 sous l'épiscopat de Pons de SADE, avec Raymond ARMAND, maître maçon à Valence. Cette construction implique la volonté ecclésiastique de transférer dans la ville dans la ville intra muros une partie des fonctions cathédrales, mais non l'abandon des édifices religieux de la plaine puisque le même jour les religieux commandent des réparations à la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth et au cloître.

Selon le prix-fait, la nouvelle cathédrale devait mesurer 22 m de long et comporter :

- un chœur pentagonal voûté d'ogives, long de 9m et large de 7m, éclairé par trois fenêtres (ce chœur n'existe plus) ;

- une nef de trois travées longues de 13 m et large de 9 m, couverte d'une charpente portée par deux arcs diaphragmes (seuls subsistent les murs des deuxième et troisième travées dans l'édifice actuel).

L'ensemble serait en blocage, sauf les arcs, ogives, baies et chaînages d'angle en pierre de taille, et couvert de tuiles rondes. La pierre serait soit récupérée sur place, soit prise dans les ruines de la chapelle Saint-Laurent à la Villasse.

L'église étant achevée, la communauté passe commande du clocher au maçon Artaud GARNIER (prix-fait du 29 juin 1470, A.D. 3E 70/883, F°80 V°- 82). Le clocher actuel ne correspond pas à la description de la commande. Or, on sait par les archives des Consuls que le clocher menace ruine en 1557, et que le 13 juin 1557 le conseil décide d'emprunter de l'argent à l'œuvre Notre-Dame-des-Champs pour sa réfection.

Le 19 août 1599, le Conseil de Ville ayant accepté le projet formé par l'évêque Guillaume de Cheysolme et le chapitre d'agrandir l'église cathédrale trop exigüe pour contenir toute la population, décide d'emprunter une somme d'argent, d'accepter des dons pour payer les maîtres maçons qui travaillent à l'agrandissement, et nomme le 11 septembre une commission pour surveiller les travaux (A.C. BB 12 F°13V°, F°14V°, F°18). Le 1^{er} juillet 1599, un prix-fait avait été conclu devant l'évêque, entre la communauté de Vaison et les maçons Jacques FURET et Antoine CUCHET (A.D. 3E 70/233 F° 240.242 V°).



Les travaux d'agrandissement consistent en la démolition du chœur de 1464, son remplacement par une quatrième travée de nef, la construction d'un nouveau chœur (c'est le chœur actuel) sur le modèle du précédent, mais de même largeur que la nef. A l'Ouest de l'ancien chœur se trouvait une chapelle nouvellement construite pour l'évêque Guillaume Cheysolme. C'est l'actuelle quatrième chapelle latérale Ouest. Dans la nouvelle construction, face à cette chapelle, sera édifiée une chapelle semblable (actuelle quatrième chapelle latérale Est).

Le 12 décembre 1599, le Conseil de la Communauté décide de faire voûter la nef et de monter les contreforts (A.C. BB12, F°25). L'église est achevée en janvier 1601 et le 17 de ce mois (A.C. BB12, F°81, V°) des experts nommés pour recevoir les travaux.

L'évêque a participé personnellement aux dépenses et fait exécuter à ses frais les stalles, l'orgue, la chaire et les fonts baptismaux.

La cathédrale est solennellement consacrée le 25 novembre 1601, en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie, de tous les saints et en particulier de Saint-Quenin, patron de la ville et du diocèse. Le parrain en est André de Seguin, Seigneur de Flesc et de Saint-Roman, premier consul de Vaison, la marraine Claire de Tholon.

En 1606, une chapelle dédiée à Sainte Rusticule, avec dôme, est bâtie par les soins de Nicolas GRANIER, chanoine sacristain.



Sainte Rusticule (détail)

Monseigneur de Cheysolme fait également construire, à l'emplacement de petites maisons qu'il avait achetées, un petit palais épiscopal, que ses successeurs occupèrent jusqu'à

la fin du XVIII^e s. (la demeure des évêques de Vaison était auparavant dans le village voisin de Crestet). Il fait élever, en 1615, une chapelle en l'église, dédiée à Saint-Blaise et destinée à recevoir son tombeau.

Sous l'épiscopat de Joseph François de Gualtéri, 78^e évêque de Vaison (1703-1723) l'église est décorée de peintures. On ouvre aussi une baie ovale au centre du chœur, close par un vitrail.



Marie-Madeleine

Divers travaux d'entretien sont effectués dans l'église tout au long des XVII^e et XVIII^e s., qui n'apportent pas de remaniements spectaculaires. Cependant, le 27 novembre 1774 (A.C. BB20 f°225 V°) sous Monseigneur de Pélissier, les consuls ayant trouvé "que la porte de la cathédrale et la façade d'icelle" ne sont pas "convenables" avaient fait faire un projet d'agrandissement, de façade et de tribune au sieur TEISSIER, architecte à Carpentras. Le devis semble trop onéreux, et ce n'est pas que deux ans plus tard, le 25 février 1776 (A.C. BB30 F°238) que la décision est prise de réaliser le projet après une ordonnance du pro-légat en date du 17 février.

Les prix-faits n'ont pas été retrouvés mais les archives consulaires (A.C. BB30 F°2/38 et suivants) nous renseignent sur le déroulement du chantier : le 17 mars 1776, on décide de chercher les maçons compétents pour mettre à prix-fait l'agrandissement. Le 27 mai 1776, les consuls autorisent la construction d'une cloison

pour permettre le bon déroulement des offices pendant les travaux.

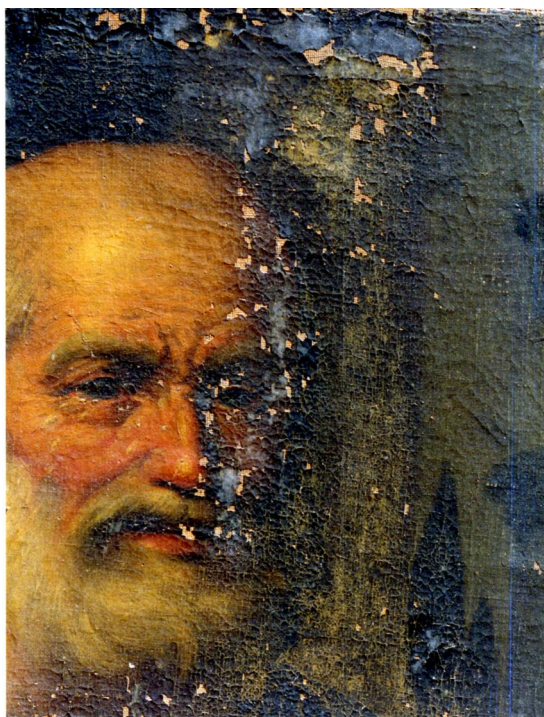
Le 30 juin 1776, la façade est presque terminée, le conseil se préoccupe de faire dessiner la porte en bois, le tambour de la tribune du revers de façade et la balustrade en fer de celle-ci (qui n'existe plus). Le 21 juillet, le prix-fait des portes est donné à François JOUSSON et Gens PLANTEVIN, menuisiers, et celui de la balustrade à Louis FONTON, serrurier.

Le 1^{er} décembre, les portes sont terminées et le 25 février 1777, la balustrade est achevée.

Après la révolution, le 1^{er} octobre 1790 (A.C. BB31 F°220 V°), le conseil décide d'obliger les habitants, confréries, et même le chapitre, à enlever leurs bancs particuliers qui se trouvent dans l'église.

L'évêché est supprimé le 6 mars 1791. Le culte est également abandonné. En 1794, incendie et pillage dévastent l'édifice.

Le 25 vendémiaire an V (1796), en exécution de la loi du 7 vendémiaire an IV, un certain nombre d'habitants de la haute ville avertissent la municipalité qu'ils ont choisi l'église-cathédrale comme lieu de culte. Ceux des faubourgs, de la campagne et de Saint-Marcellin



Saint Pierre (original au Service Patrimoine, Vaison la Romaine)

choisissent l'ancienne église et son cloître (Notre-Dame-de-Nazareth). Par décret du 3 nivôse an XI, l'ancienne cathédrale est érigée en cure. Notre-Dame-de-Nazareth devient chapelle de secours.



Vue de l'entrée principale depuis l'intérieur, tribune et tambour

En 1846 (A.D. 2 O 137) on refait la porte d'entrée ainsi que le dallage du tambour, en pierre de Caromb.

En 1855, on réalise des travaux à la façade du côté du rempart, ainsi qu'au mur de la sacristie. On répare également les murs et les toitures des chapelles latérales.

Enfin, en 1878 le conseil de fabrique demande le transfert de la paroisse à l'ancienne église Notre-Dame-de-Nazareth, au faubourg, qui s'est développé et où sont désormais toutes les institutions civiles.

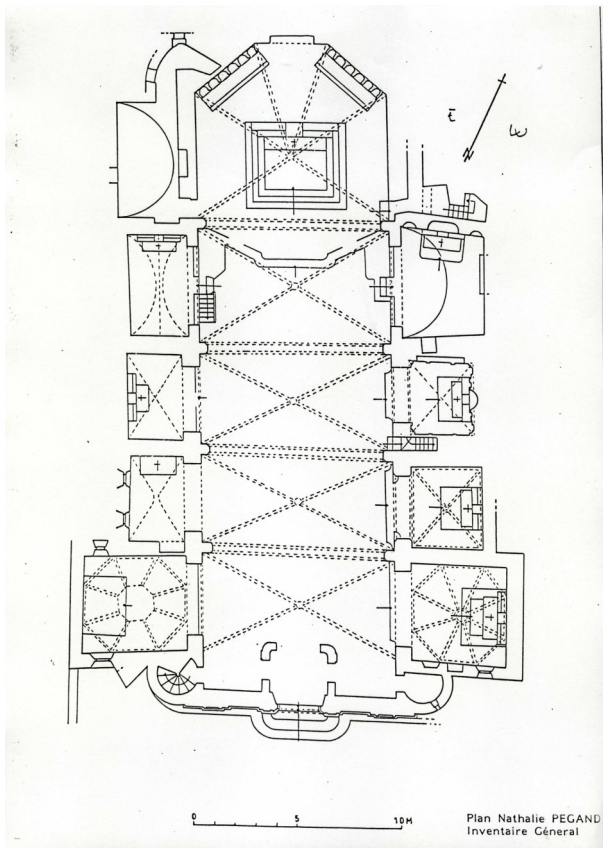
En 1897, la paroisse est transférée dans la plaine.

Situation de l'édifice

L'église, orientée Nord-Sud, est à l'extrémité Est du bourg, en limite de falaise.

L'ancienne église-cathédrale de Vaison est située dans la ville haute dominée par l'ancien château des Comtes de Toulouse, forteresse médiévale protégeant le bourg castral ceint de remparts. Elle se trouve à l'Est de l'escarpement rocheux. Orientée Nord-Sud (abside au Sud), elle est ancrée sur le rocher et englobe à sa base l'ancien rempart.

Plan



L'édifice se compose d'une nef de quatre travées d'inégale longueur voûtées d'ogives et d'un chœur pentagonal couvert d'une voûte d'ogives sexpartite. Quatre chapelles latérales diversement voûtées ouvrent à l'Est et à l'Ouest dans chaque travée de la nef. Une tribune supportée par un tambour est accolée au revers de façade. Une sacristie couverte d'une voûte plein cintre communique à l'Est avec le chœur et avec un réduit en ruine à l'Ouest. Un clocher de plan carré s'élève au-dessus de la troisième chapelle latérale Ouest.

L'élévation intérieure

A - Nef



Vue sur le chœur après le deuxième nettoyage

On pénètre dans l'édifice, dont le sol est pavé, au Nord par un tambour d'entrée de plan rectangulaire aux angles Sud arrondis, en pierres appareillées à joints vifs. On remarquera la stéréotomie de la voûte plate. Ce tambour supporte la tribune à laquelle on accède par un escalier en vis pratiqué sous la tribune dans le mur Est. Un réduit lui fait pendant à l'Ouest. Sous la tribune, à gauche, dans une niche couverte d'une voûte en anse de panier, encadrée par deux pilastres et sommée horizontalement par une corniche moulurée, se trouvent les fonts baptismaux.

La façade, le tambour, les fonts baptismaux, la tribune datent de l'agrandissement de l'église en 1776. Cependant, la voûte de cette première travée est du début du XVII^e s.

Les nervures des voûtes de la nef en plâtre profilées d'un tore entre deux cavets reposent à l'Est et à l'Ouest sur de petits culots d'angle mais dans la première travée, à cause du recul de la façade au XVIII^e s., la retombée de la nervure se perd dans le sol de la tribune.

Les arcs doubleaux sont légèrement brisés, en pierres appareillées, chanfreinés. Ils retombent sur des piles rectangulaires, par l'intermédiaire d'impostes moulurées.

B - Chœur

Un emmarchement sépare nef et chœur. Celui-ci, qui date de l'agrandissement de 1599, est fermé par une élégante grille en fer forgé du XVIII^e s. (offerte par Monseigneur de Gualtieri 1724-1748). Il est couvert d'une voûte d'ogives rayonnantes à partir de la clé, de même profil que les ogives de la nef. Une tribune en bois est accolée au mur

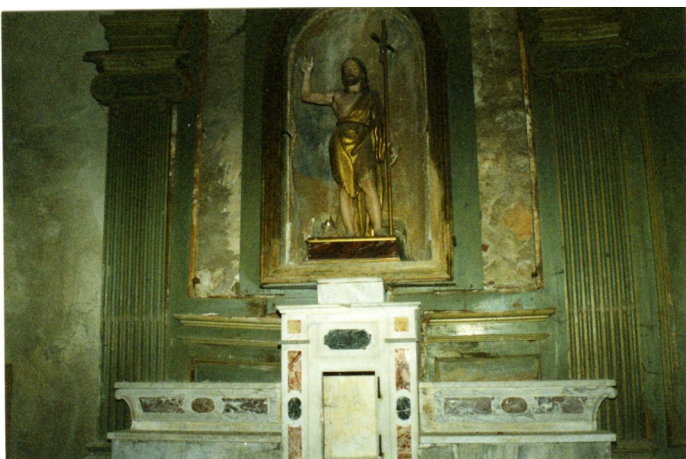
C - Chapelles latérales Est

Elles ouvrent sur la nef par de grands arcs plein cintre. Dans les première et troisième travées, l'intrados de l'arc conserve des restes de peintures en trompe l'œil représentant des caissons ponctués de rosaces.

La première chapelle, premier quart du XVII^e s., est couverte d'une coupole sur trompes octogonales nervurées, à lanternon aveugle. Les trompes sont décorées d'une large coquille en stuc portée par des bustes de femmes ailés et drapés, malheureusement en assez mauvais état. Le mur Est conserve une niche entourée de pilastres cannelés portant un entablement triangulaire en stuc.

La deuxième chapelle latérale est voûtée d'arêtes.

La troisième chapelle latérale est couverte d'une voûte à pénétrations. Elle devait être entièrement lambrissée, comme celle qui lui fait face, et possède encore un fragment de retable avec un décor de panneaux à encadrement mouluré et pilastres cannelés. Une niche renferme une statue de Saint-Jean Baptiste au-dessus d'un autel en marbre.



Saint Jean-Baptiste (photo prise par le service du Patrimoine)

La quatrième (début XVI^e s.), légèrement surélevée - trois marches à partir de la nef - est fermée par une balustrade maçonnée. Elle est couverte d'une voûte d'arêtes sur plan barlong.

D - Chapelles latérales Ouest

Elles ouvrent sur la nef par de grandes arcades plein cintre ou en arc brisé.



Première chapelle ouest (photo du service du Patrimoine)

La première chapelle précédée d'une arcade plein cintre est, comme celle qui lui fait face, couverte d'une coupole sur trompes, octogonale et nervurée. La coupole est peinte en bleu, les nervures sont ocre rose comme devaient l'être les murs. Les trompes sont décorées de larges coquilles en stuc dont une manque. L'autel portant la statue de Saint Joseph ainsi qu'un panneau de bois d'un ensemble lambrissant la chapelle, subsistent.

La deuxième chapelle ouvre sur la nef par une grande arcade brisée, garnie d'un tore entre cavets retombant sur des bases prismatiques. Elle est couverte d'une voûte d'ogives profilées d'un petit tore entre deux cavets.

La troisième chapelle latérale Ouest, élevée en 1615, communique dans la nef par un

arc brisé décentré par rapport aux doubleaux. Le mur de la nef située entre ces deux doubleaux est lambrissé. Dans lambris, à droite de l'arc, une porte ouvre sur un petit escalier menant au clocher. La chapelle est lambrissée voûtée d'arêtes.

La quatrième chapelle, de peu antérieure à l'agrandissement de 1599, ouvre sur la nef par une arcade plein cintre bisautée reposant sur impostes moulurées. Trois marches donnent accès à la chapelle qui, comme celle qui lui fait face, est fermée par une balustrade maçonnée. Le mur nord renferme des pierres de taille portant des marques de tâcheron provenant soit de la chapelle Saint-Laurent, dans la plaine, soit de la précédente église. La voûte plein cintre présente les restes d'un décor peint (notamment un couronnement de la Vierge). Contre le mur Sud, un autel maçonné et peint, et au-dessus une niche vide portant un d'encadrement en stuc.

Les élévations extérieures

A - Façade Nord

Sur le mur Nord de l'église a été plaquée une façade monumentale, moins large. De part et d'autre, la construction ancienne apparaît.

La nouvelle façade contraste avec son

moyen appareil très régulier en calcaire fin. Elle est à deux niveaux séparés par des corniches et couronnée par un fronton triangulaire flanqué de deux ailerons.

La façade Nord est en pierres appareillées. Elle date de 1776. Elle est à deux niveaux, amortie par un fronton triangulaire portant au sommet une croix, latéralement deux pots à feu en pierre. Deux demi-tourelles, s'arrêtant horizontalement à mi-hauteur du deuxième niveau, encadrent la façade. Elles renferment à l'Est l'escalier conduisant à la tribune, à l'ouest un réduit. La porte d'entrée aux panneaux de bois moulurés est précédée d'un perron de trois marches. Elle est en segment d'arc, agrafée à la clé (RF dans la cartouche). L'encadrement est mouluré, le chambré à crossettes. Un entablement somme la porte. Il repose sur deux mordillons plaqués sur des pilastres d'encadrement. Ceux-ci reposent sur un filet d'appareils à bossages. Ce même appareil encadre les premier et deuxième niveaux de la façade. Deux pilastres s'élèvent de la base au fronton dont ils soutiennent l'entablement mouluré. Deux petits ailerons encadrent la deuxième partie du deuxième niveau.

Façade refaite au XVIIIème siècle (photo du livre de J. Sautel)

crédit textes: Service du Patrimoine de Vaison la Romaine

